



Réhabilitation du bâtiment du CEG Kasséna :
Les cadres de la localité engagés pour une éducation pour tous P.4

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°674 du 06 Juillet 2020
 Prix : 250F CFA
Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Politique des grands travaux :
Le Togo en voie de désenclaver la majorité des zones rurales P.6



Togo / Encore 45 jours d'État d'urgence sanitaire :



Prendre du temps pour mieux combattre le mal P.3

Soutien de la France au programme "Novissi" actualisé :

Voici les véritables motivations P.4



Les officiels lors de la signature de la convention

CIESRES-Togo et Covid-19 :

Mme Victoire Tomégah-Dogbé opte pour l'entrepreneuriat social et inclusif P.6





RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Coordination Nationale de
Gestion de la Riposte contre le
COVID-19

JOURNAL COVID-19

Togo

N°001 - juillet 2020



UNION EUROPEENNE

**PROJET PLATEFORME DES MEDIAS D'APPUI A LA COMMUNICATION
ET A LA SENSIBILISATION SUR LA COVID-19 AU TOGO**

BULLETIN D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATION

FACE AU CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



SE LAVER TRÈS RÉGULIÈREMENT
LES MAINS AVEC DU SAVON
ET/OU DU DÉINFECTANT



TOUSSER OU ÉTERNUER
DANS UN MOUCHOIR JETABLE



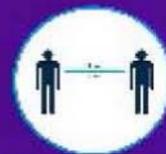
TOUSSER OU ÉTERNUER
DANS SON COUDE



ÉVITEZ TOUT CONTACT DIRECT
AVEC DES PERSONNES SAINES
OU AVEC DES MALADES



PORTER UN MASQUE DE
PROTECTION
SI VOUS ÊTES MALADE



RESPECTER UNE DISTANCE DE
SÉCURITÉ DE 1 MÈTRE

Interview

Lutte contre la COVID 19



Interview exclusive du Médecin colonel Djibril Mohaman, coordonnateur de la CNGR

Le Gouvernement togolais a décidé sous la houlette du Président de la République de lancer il y a trois mois, une lutte contre la propagation du Coronavirus. Au terme des trois mois de l'état d'urgence sanitaire, en exclusivité, le Colonel Djibril Mohaman, Patron de la Coordination nationale de la Gestion de la Riposte contre la COVID-19, fait le point de la situation.

Monsieur le coordonnateur, bientôt trois mois de travail acharné dans la lutte contre la COVID 19. Quel bilan faites-vous pour le pays ?

Du 1er cas déclaré à ce jour, les chiffres prouvent que l'évolution de la pandémie a été contenue. Nous n'avons pas assisté à une flambée des cas, comme ail-

leurs. Le nombre de cas guéris au Togo est preuve d'une bonne prise en charge. Nous avons connus malheureusement 13 décès. Ces décès, il faut le souligner, concernent des personnes présentant déjà des pathologies chroniques associées. En ce qui concerne les infrastructures, grâce à l'anticipation du chef de l'Etat, à ses instructions et directives à diverses

(suite page 2)

UE-Togo

le chargé des affaires fait le point de la coopération avec le Togo



M. Bruno Hanses

L'Union européenne est un des partenaires importants du Togo depuis plus de cinquante ans. Au Togo, la délégation européenne est active dans plusieurs domaines, santé, environnement, droits humains, réforme de la justice, agriculture. Dans cet entretien le chargé d'affaire Bruno Hans, nous livre ses impressions sur l'état de cette coopération avec le Togo.

Suite page 3



numéro
VERT

111

Togo / Encore 45 jours d'État d'urgence sanitaire : Prendre du temps pour mieux combattre le mal

Le 1er Avril dernier lors de son adresse à la nation, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé avait pris la décision de décréter un Etat d'urgence sanitaire pour une durée de 3 mois. Cette mesure est intervenue suite au premier cas de covid-19 enregistré au Togo le 6 mars 2020 et qui a contraint le gouvernement à mettre rapidement en place une cellule de gestion de riposte contre ce virus invisible et mortel.



Le Président Faure Gnassingbé

Des mesures draconiennes telles que la fermeture des frontières, l'instauration d'un couvre-feu, du bouclage de certaines villes, la fermeture des établissements scolaires

ont été prises.

Ces restrictions de liberté ont été imposées aux populations pour éviter la propagation du virus. Le gouvernement avec la coordination de la gestion de riposte contre le covid-19 ont mis ensemble des équipes de veille qui contrôlent l'évolution de la

maladie. C'est fort du constat selon lequel il y a eu stabilisation de la maladie dans le grand Lomé que le couvre-feu et le bouclage des villes ont été levés.

En revanche, le gouvernement dans son rôle qui est le sien en collaboration avec la coordination chapeauté par

le colonel Mohaman Djibril ont pris des mesures pour rappeler que la levée de ces restrictions ne signifie pas la fin de la pandémie. Les Togolais ont donc l'obligation de vivre avec la maladie en adoptant toujours les gestes barrières.

Aussi le gouvernement a-t-il pris la décision de sauver l'année scolaire en rouvrant les établissements scolaires dans le strict respect des mesures barrières et en rendant le port de masque obligatoire. L'Etat d'urgence étant arrivé à son terme le 2 juillet dernier, nombreux sont les Togolais qui étaient dans l'expectative de constater sa levée définitive. Or, la pan-

démie du coronavirus n'est pas encore maîtrisée. Au regard des cas constatés dus au covid-19 ces dernières 24 h, étant conscient qu'il faut intensifier la sensibilisation pour briser la chaîne de contamination, le gouvernement a décidé que l'Etat d'urgence sanitaire soit prorogé de 45 jours. Ce qui suppose que cet Etat d'urgence prendra donc fin le 16 août 2020.

Si le gouvernement a décidé de proroger l'Etat d'urgence sanitaire, c'est pour lui permettre de continuer par mettre en œuvre les mesures qui ont été prises pour lutter contre cette pandémie.

Nouvelle Opinion

Togo/Lutte contre le Covid-19: Lem inistre Yark prévient les gens qui se sont rendus dans les pays limitrophes

Les autorités togolaises ne baissent pas les bras dans la gestion de la riposte contre le Covid-19. Depuis le 6 mars date à laquelle le premier cas dû au virus du corona a été détecté au Togo, le gouvernement ne cesse de prendre des mesures idoines pour éviter sa propagation.

confinement de 14 jours, à ses frais, dès son retour au pays.

Le Ministre Yark Daméhame informe également que des instructions sont données aux personnels des forces de défense et de sécurité pour la stricte appli-

cation de cette mesure.

Le rôle que joue le ministre Yark Daméhame dans cette crise sanitaire est déterminant en ce sens qu'il ne lésine pas sur les moyens pour la lutte efficace contre cette pandémie.

Alassani A.



Gal Yark Daméhame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

C'est ainsi que les frontières ont été fermées avec l'instauration de l'état d'urgence sanitaire décrété par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé le 1er avril dernier. A cet effet le gouvernement a pris la mesure de mettre en confinement de 14 jours, toute personne entrant sur le territoire national.

La mesure de confinement reste de vigueur dans le pays étant donné que l'Etat d'urgence a eu une rallonge de 45 jours.

Dans le même ordre d'idées, le Ministre de la sécurité et de la protection civile, le Gal Yark Daméhame, dans un communiqué en date de 2 juillet, a ainsi rappelé que toute personne qui se rend dans un pays limitrophe pour diverses raisons non officielles notamment enterrement, mariage, etc..., sera soumise aux mesures de

Assemblée nationale/ 1ère session ordinaire de l'année 2020 : Chantal Tsègan rassure de l'objectif atteint par les députés

La première Session Ordinaire de l'année 2020, s'est achevée le lundi 29 Juin dernier. Elle avait été ouverte le mardi 3 mars 2020, conformément à l'article 55 de la Constitution de la IVème République togolaise. Cette session a été marquée par le vote du projet de loi portant autorisation de la cession de tout ou partie de la participation de l'État dans le capital de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT).



Mme Yawa Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale

Cette rencontre a été une occasion pour la Présidente de l'assemblée nationale Chantal Yawa Dzigbodi TSEGAN, de faire le bilan des 4 mois de

travaux dans le contexte particulier de la pandémie du Covid-19.

Il ressort donc que, cette première session ordinaire de l'année 2020 a été marquée par 8 séances plénières. Selon Mme Tsègan, l'objectif a été atteint avec 5 projets de loi qui ont été

adoptés et une résolution.

Il faut souligner qu'au cours des travaux, la représentation nationale a répondu à la requête du procureur de la République sur la levée de l'immunité parlementaire du député Agbéyomé KODJO conformément à

l'article 53 de la Constitution.

Il y a eu également l'adoption du projet de loi portant réglementation de l'exercice de la profession d'ingénieur au Togo. Cette adoption dénote de la détermination des élus du peuple à assainir une profession en émergence.

Avec l'engagement des députés, notre pays s'est doté d'un cadre juridique qui lui permettra désormais de répondre aux standards internationaux en matière de législation et de réglementation sur l'utilisation sûre et sécurisée du nucléaire. Ceci dans un but pacifique avec des intérêts dans plusieurs domaines.

Nouvelle Opinion

Soutien de la France au programme " Novissi " actualisé :

Voici les véritables motivations

Depuis quelques mois, le monde entier est secoué par un véritable virus mortel qui détruit tout sur son passage. Connus sous le nom de Covid-19, ce mal a mis à terre l'économie des nations avec des répercussions sur le vécu des Hommes. Face à cette situation, les dirigeants du monde entier ne sont pas restés les bras croisés. Dans la foulée, d'importants efforts ont été déployés à tous les niveaux pour venir à bout de ce mal.

Au plan national, le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé à travers son leadership a instauré un Etat d'urgence sanitaire suivi du couvre-feu dans les préfectures connaissant de forts taux de cas confirmés. Suite à cette décision, il a été initié le programme "Novissi" pour soutenir les togolais vulnérables dont les sources de revenus auraient été affectées par la mise en place du couvre-feu.

Un programme qui a fait ses preuves sur le terrain et qui malheureusement a été suspendu suite à la levée des mesures de bouclage des villes et du couvre-feu. Vu ses prou-

ses sur le terrain, la France à travers l'Agence Française de Développement (AFD) reste déterminée à accompagner le Togo dans la lutte contre la Covid-19. D'où son soutien à la réactualisation du programme " Novissi " qui a été concrétisé par une signature de convention de financement d'un montant de 3 millions d'euros. Afin de mieux comprendre les véritables raisons qui justifient ce soutien de la France, notre rédaction est revenue sur cette signature qui a lieu le 30 juin dernier à la Résidence de l'Ambassade de France au Togo.

" Novissi " est né de la volonté du Chef de l'Etat à accompagner les Togolais les plus vulnérables dans la lutte contre le Covid-19. Pour ce faire, le gouvernement a opté pour une approche entièrement digitale, qui a permis d'atteindre directement les bénéficiaires par les paiements mobiles tout en garantissant la traçabilité et la transparence. Par rapport à cette approche du gouvernement, la France a été impressionnée par l'ensemble du dispositif qui a apporté une

réponse favorable à la crise actuelle. Ce qui explique son soutien aux côtés du gouvernement togolais. Un partenariat qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative " santé en commun " qui vise à appuyer le volet socioéconomique du plan national de riposte contre le Covid-19.

C'est un appui qui vient s'ajouter à celui de l'Union Européenne qui a mis à disposition du trésor public togolais, depuis le mois de mai, plus de 6 milliards de FCFA pour soutenir les mesures adoptées par le gouvernement contre la pandémie et ses effets économiques. Si la France a décidé d'appuyer le Togo à lutter contre le mal, c'est dire que " Novissi " a impressionné sur toutes les lignes. Tout en revenant sur son efficacité sur le terrain, la France estime que c'est un programme exemplaire à plusieurs titres à savoir :

La rapidité de son déploiement

Dès son lancement le 8 avril, soit 8 jours à peine après le début de l'état d'urgence, le dispositif " Novissi " d'après



Les officiels lors de la signature de la convention

l'Ambassadeur de France au Togo, Marc Vizey était déjà opérationnel. Il a été émerveillé du fait que le gouvernement togolais a su le rendre effectif au bénéfice des populations les plus vulnérables, afin de traiter l'urgence économique en complément de l'urgence sanitaire et ceci dans des délais records.

Son universalité

Pour Marc Vizey, ce programme fait partie des rares dispositifs d'accompagnement social rendu éligible à l'ensemble d'une population, y compris et tout particulièrement, les populations du secteur informel.

Son approche sensible au genre

A ce niveau, l'Ambassadeur

de France au Togo trouve qu'en mettant en place un montant différencié entre les hommes et les femmes bénéficiaires, la charge souvent importante laissée aux femmes pour s'occuper des personnes dépendantes du foyer, enfants mais aussi personnes âgées, est aussi allégée.

Ses modalités de déploiement

A travers ce programme, l'Ambassadeur de France au Togo estime que les modalités de déploiement ont permis non seulement de le rendre accessible à tous dans les délais très courts mais aussi de contribuer à la sécurité sanitaire des populations grâce au respect des mesures barrières indispensables en cette période inédite de crise pour Togo et le monde entier.

C'est dire aujourd'hui qu'à travers cette crise sanitaire où tous les pays ont tenté de renforcer leurs systèmes d'accompagnement sociaux existants, le Togo a su mettre en place selon l'Ambassadeur de France au Togo, un bon mécanisme qui est remarqué par bon nombre dans le monde entier.

Elom

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récepissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, PAVée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior

Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroïne Tchagnao
 Dalikou Lynda A.

Imprimerie:
 Direct Sprint

Tirage :
 2.000 exemplaires

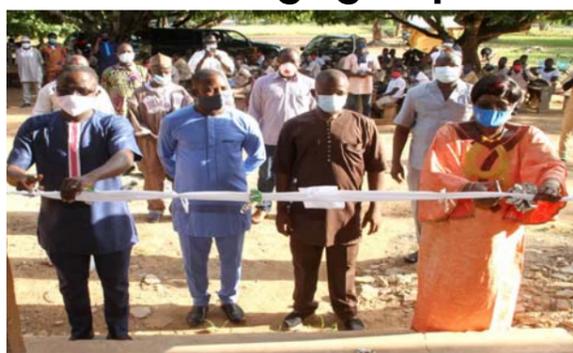
Réhabilitation du bâtiment du CEG Kasséna :

Les cadres de la localité engagés pour une éducation pour tous

Pour permettre aux élèves du CEG de Kasséna d'être dans de bonnes conditions d'étude, les " cadres de Kasséna " ont fait parler d'eux à travers la rénovation d'un bâtiment scolaire. Une œuvre qui s'inscrit dans la poursuite des efforts consentis par le gouvernement en matière de l'éducation pour tous.

La réception de ce nouveau bâtiment a eu lieu le vendredi 3 juillet dernier. A cette cérémonie, on notait la présence des responsables en charge de l'éducation, des représentants des cadres du milieu, des chefs traditionnels ainsi que des bénéficiaires qui sont les élèves et les enseignants dudit établissement.

Construit en 1974, le bâtiment du CEG Kasséna était



Coupure du ruban inaugural



Une vue du bâtiment

dans un état délabré, le mur démolé, le sol et le toit endommagés depuis plusieurs mois. Une situation qui a amené les cadres du village de Kasséna réunis dans la plate forme " Cadres de Kasséna ", a initié ce projet de rénovation.

D'un coût total de 4200000 FCFA, les travaux qui sont exécutés par les ouvriers locaux, ont consisté au renouvellement

de la charpente et de la tôle, à la rénovation des parties du mur en fissure, au renouvellement du plancher et à la peinture. Tour à tour, Amoussou Kasségné représentant du préfet de Tchaoudjo et de l'inspecteur de l'éducation du secondaire, ainsi que le maire de la Commune de Tchaoudjo 2, Kiliou Kokolou ont remercié tous les cadres du village de Kasséna qui ont oeuvré pour la rénovation de ce bâtiment. Pour eux, la réalisation de ce projet mettra les apprenants dans de bonnes conditions d'étude et surtout à l'abri des intempéries.

A l'endroit des bénéficiaires, ils les ont invités à plus d'entretien. Etant en période de lutte contre la propagation du

coronavirus, ils n'ont pas manqué de les sensibiliser sur la pandémie de l'heure et de les inviter au respect des mesures barrières imposés par le gouvernement.

Pour Mme Tchangaï Adjoa Dao et M. Agnékitom Mana Bowai Bernard représentants tous les cadres du village de Kasséna, ont profité de l'assistance pour remercier l'ensemble des cadres de la localité pour leur participation et surtout les ouvriers locaux qui ont permis la réalisation de ce joyau. Ils ont indiqué que cet acte se situe dans la politique du chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé en matière de l'Education pour tous.

Kodjory

www.mifa.tg
 @mifatogo

MIFA, des résultats positifs et un impact significatif

suite interview du Médecin Colonel Djibril

étapes clef de la pandémie, d'importants moyens ont été mis en place par le Gouvernement, allant du dépistage à la prise en charge. Le bilan est satisfaisant.

Par rapport à la contagion sur le terrain, avez-vous l'impression que des efforts restent à faire ? et dans quels domaines ? Quelles sont les mesures supplémentaires que l'Etat peut prendre pour contenir le virus ?

Les mesures actuelles permettent de gérer efficacement la pandémie. (Confer Question 1). Il faudra certainement adapter la lutte dans chaque secteur d'activités, en responsabilisant les acteurs. Mais c'est en fonction de l'évolution de la situation que les mesures seront prises, pour une riposte efficace. Nous sommes confiants en la clairvoyance et anticipation du Chef de l'Etat, qui saura prendre les mesures stratégiques en temps opportun

Comment les communautés peuvent-elles cohabiter avec le virus tout en continuant par mener leurs activités ?

Il suffit d'appliquer les mesures et

gestes barrières. En plus du port systématique du masque, le lavage systématique des mains, respecter la distanciation physique, sur les lieux de travail. Les systèmes de vie et de travail doivent être adaptés, afin d'éviter les contaminations. C'est la seule façon d'assurer la reprise des activités socio-économiques en toute quiétude.

Comment préparer les communautés au déconfinement ou au retour à la vie normale ?

Le Togo n'a pas connu de confinement. Il n'y a eu que des mesures restrictives, qui sont en train d'être levées, progressivement.

Quel conseil final, souhaitez-vous donner aux populations et aux communautés rurales et urbaines en ce temps de crise sanitaire ?

La population est priée de respecter les mesures barrières. Port de masque, lavage des mains, distanciation physique. Appeler le 111 en cas de signes suspects constatés chez soi ou chez autrui (rhume, douleurs à la gorge, fièvre, maux de tête, éternuements....

Propos recueillis par la plateforme@medias Togo

Togo –Santé

COVID-19 : Des laboratoires mobiles désormais opérant à l'intérieur du pays

Les autorités sanitaires, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus, ont décidé rapprocher les laboratoires de tests des populations. Dans ce cadre, sous la houlette de la Coordination nationale de la gestion de la riposte contre le Covid-19 (CNGR), le pays a choisi de déployer des laboratoires mobiles au sein du pays pour dépister les cas de Covid-19. Ces laboratoires mobiles sont déployés dans plusieurs villes de l'intérieur pour soutenir et accroître la capacité de tests. Ainsi ces labos mobiles sont désormais déployés dans les chefs-lieux de régions notamment dans les villes de Dapaong, Sokodé et Atakpamé. En outre, cela s'ajoute à la récente antenne de l'Institut national d'hygiène, ouverte à Kara pour servir les communautés de la Région de la Kara. Au 31 juin, les autorités sanitaires ont pu réaliser avec le soutien des laboratoires mobiles, 30336 tests ont réalisés. Le pays compte encore quelques 642 cas confirmés, 227 cas actifs, 401 cas guéris et 14 décès.

Plateforme@mediaTogo



Santé

Covid-19 : Hausse des cas de contagion au Coronavirus

Depuis quelques jours, les cas positifs de la Covid-19 sont en hausse. Cette situation commence par inquiéter les communautés locales. Les autorités ont levé durant le mois de juin dernier, les mesures de restrictions mises en place dans le cadre de la lutte contre la pandémie. L'allègement des mesures restrictives, a été mis en œuvre suite à la stabilisation de la contamination, selon une évaluation des experts de l'équipe scientifique. Les mesures comme le couvre-feu, le bouclage de certaines villes, l'interdiction des transports interurbains, ont été levées. Mais le port du masque dans les lieux publics est reste obligatoire.

Apparemment, la levée des mesures a permis un relâchement au sein populations. Les mesures barrières semblent ne plus être respectées. Conséquences, le pays a enregistré en deux jours 51 nouveaux cas positifs à la COVID -19. A ce jour, le nombre total de personnes testées positives est de 642 dont 227 cas actifs, 401 guéris et 14 décès. Les autorités sont fermes, et appellent au respect des gestes barrières notamment le port du masque, le lavage systématique des mains, le respect de la distanciation sociale, et autres mesures nécessaires pour réduire la contagion.

Plateforme@mediaTogo

Santé

COVID-19 : Les artisans togolais formés à la production des bavettes de protection

Grace au partenariat de plusieurs acteurs institutionnels et sociaux, les artisans togolais ont été initiés à la fabrication des kits de protection contre la COVID-19. En effet, le ministère togolais en charge du Développement à la base, le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), le Programme des nations unies pour le développement (Pnud-Togo), l'Institut National d'Assurance Maladie du Togo (INAM), et l'Union des Chambres Régionales de Métiers du Togo (UCRM) soutiennent des initiatives des formation des artisans. Ainsi

par exemple, l'incubateur Nunya Lab a formé, quelques 460 artisans togolais à la fabrication de masques de protection efficaces. Au niveau national, à terme, l'objectif est de produire 1 million de masques, lavables et réutilisables, à un prix subventionné, au bénéfice de la population, surtout face à la progression de la Covid-19. Cette initiative vise entre autres à valoriser le savoir-faire des artisans togolais.

Plateforme@mediaTogo

Agriculture :

Trois villes du pays bientôt dotées d'abattoirs modernes

Conscient que l'agriculture est un maillon essentiel pour la relance de l'économie au Togo, le gouvernement sous les auspices du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a mis en place des mécanismes susceptibles de booster ce secteur.



Noël Koutéra Bataka, ministre en charge de l'Agriculture

C'est dans cette optique que des innovations ont été apportées dans ce domaine par le ministre en charge de l'agriculture. L'élevage n'étant pas laissé en marge, des villes comme

Niamtougou et Dapaong vont être dotées d'aires d'abattage modernes pour très bientôt.

Le ministre de l'Agriculture, de la production animale et halieutique, Noël Bataka rassure que ces ouvrages auront

pour vocation d'améliorer la capacité et la qualité de production de viande dans ces villes. Selon lui, l'objectif est de mettre un terme aux abattoirs clandestins qui pullulent présentement.

Koutéra Bataka a expliqué qu'à terme, il s'agira de renforcer la sécurité de la production et de mieux protéger les consommateurs.

Selon les informations, les travaux seront réalisés dans le cadre du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) sur

financement IDA. Ceux-ci s'inscrivent dans le cadre des travaux qui ont été réalisés à Kara, à Kpalimé et à Sokodé.

Pour la construction de ces ouvrages le ministère Bataka lance un avis d'appel d'offres jusqu'au 31 juillet 2020, pour attribuer le marché à des entreprises qualifiées. Une initiative qui devrait permettre aux populations d'avoir une viande de qualité dans ces villes.

Lynda Dalikou

Politique des grands travaux :

Le Togo en voie de désenclaver la majorité des zones rurales

Désenclaver les zones rurales sur toute l'étendue du pays, telle est la volonté du Chef de l'Etat et l'ensemble de son équipe gouvernementale. Ainsi il a été réalisé entre 2016 et 2018 d'importants travaux qui ont permis de réhabiliter plus de 2500 pistes rurales.



Une piste rurale

Aujourd'hui, avec cette politique de grands travaux qui est lancée depuis quelques années, un nouveau cap est en voie d'être franchi par les premières autorités du pays. Ceci dans le but de faciliter

l'émergence rapide de pôles régionaux générateurs de croissance.

Ainsi 4000 km de pistes

rurales et 400 km de routes seront construites, avec pour objectif ultime de rendre toutes les communautés accessi-

bles par la route. Une vision du Chef de l'Etat qui s'inscrit dans sa politique de grands travaux. Car le développement d'un pays passe toujours par la construction des routes. Raison pour laquelle, il entend poursuivre ses efforts au cours de sa nouvelle mandature afin de moderniser davantage ce réseau qui a déjà embelli la capitale et les villes de l'intérieur du pays. Une vision qui se remarque déjà sur le terrain avec le lancement ces derniers jours, des travaux de dédoublement de la

Nationale 5 (Lomé-Kpalimé, 120 km) qui vont être exécutés par le groupe EBOMAF. Bien avant ce lancement, la route Avepzo-Aneho (partie du Corridor Abidjan-Lagos) a aussi démarré depuis fin février avec les travaux d'aménagement et de modernisation. Il faut dire que pour la connectivité des zones rurales, il sera déployé selon les écrits du site www.republiquetogolaise.com, un programme pour la construction de l'autoroute de l'Unité (Lomé-Cinkassé), l'aménagement des tronçons de la N°1 (Aouda-Kara et Sarakawa-Kantè), la poursuite effective des travaux de la route Lomé-Vogan, la réhabilitation de la route Notsè-Agou, et la réhabilitation des voies urbaines de la capitale et des autres villes du pays. Pour ce site, si plus de 680 milliards FCFA ont été investis au cours de la dernière décennie, c'est dire que 1 000 autres devront être débloqués pour la réalisation des chantiers prévus. L'ambition du gouvernement pour ce même site est d'atteindre 60% de routes revêtues, présentant un bon niveau de service d'ici les prochaines années, et aussi de réduire le taux des routes en mauvais état.

Notons que le Togo dispose actuellement de 11 777 km de réseaux routiers dont environ 2101 km de routes nationales revêtues.

CIESRES-Togo et Covid-19 :

Mme Victoire Dogbé opte pour l'entrepreneuriat social et inclusif

Placée sous le thème " L'après Covid-19 en Afrique : La stratégie gagnante de la transition inclusive, sociale et écologique ", la Conférence Internationale sur les Entreprises Sociales et la Responsabilité Sociétale (CIESRES-Togo) a eu lieu les 29 et 30 juin dernier. Cette rencontre a été suivie de façon virtuelle par l'ensemble des participants pour raison de la crise sanitaire.



Mme Victoire Dogbé-Toméghah

Initiée par Victoire Toméghah Dogbé, Ministre en charge du Développement à la base, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes, et l'ambassade des USA, cette rencontre virtuelle de deux jours a tenu toutes ses promesses avec plus de 800 participants, dont 22 pénalistes de 09 pays. Mme Victoire Toméghah-Dogbé, sous l'autorité avisée du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, a toujours œuvré pour la promotion de l'entre-

preneuriat qui reste une des priorités du gouvernement. C'est fort de ce constat que le Président Faure a placé la jeunesse au cœur du Plan National de Développement (PND) afin de mieux assurer son insertion socio-économique à plus de 70 %. Au cours des travaux, la ministre Victoire Toméghah-Dogbé a expliqué combien l'entrepreneuriat doit être social et inclusif.

La ministre du

Développement à la base, a saisi cette opportunité pour rassurer que l'un des leviers de réduction de la pauvreté reste la promotion de l'entrepreneuriat à la base.

Selon elle, cet entrepreneuriat social ou communautaire, est favorable pour des bénéfices, des retombées pour la communauté comme l'accroissement des revenus pour les plus démunis et la création d'emplois pour les jeunes. C'est pourquoi face

au thème choisi, la ministre n'a pas manqué d'appeler les uns et les autres à la solidarité afin de relever le défi après cette période de Covid-19. La Ministre est convaincue que ceci leur permettra de mieux orienter les investissements. Elle a émis le vœu ardent que les grandes entreprises accordent de l'importance à leur responsabilité sociale.

Mme Victoire Toméghah-Dogbé s'est toujours illustrée positivement en matière de l'entrepreneuriat qui est gage de réduction de la pauvreté. Elle ne lésine pas sur les moyens lorsqu'il s'agit principalement de l'emploi des jeunes qui représentent un taux important de la population. C'est ce qui justifie d'ailleurs la réussite de cette rencontre virtuelle avec une forte mobilisation des participants.

Kodjovi

Elom



M. Hanses en compagnie de M. Aimé Ekpé a visité le siège de l'OTM où il a testé le dispositif de lavage des mains....

Monsieur le Chargé d'affaires, les relations de coopération entre le Togo et l'Union européenne sont au beau fixe. Quels sont les principaux axes de la coopération actuelle ?

Merci de me donner cette opportunité de présenter l'état de la coopération entre l'Union européenne et le Togo. Vous l'avez bien dit : cette coopération est très étroite et nos relations bilatérales sont excellentes. Nous avons beaucoup d'intérêts communs – la paix et la sécurité, le développement économique et social, la promotion du commerce et la création de l'emploi, la lutte contre les changements climatiques, l'ancrage de la démocratie et de l'état de droit – et l'Union européenne est prête à travailler ensemble avec nos partenaires togolais dans tous ces domaines. Nous avons récemment fait le point sur le suivi du premier Forum économique Togo-UE qui a eu lieu en juin 2019. Tout cela est très encourageant et nous donne confiance pour l'avenir de nos relations. Ces dernières années, donc entre 2014 et 2020, l'Union européenne a énormément investi dans la consolidation de l'Etat, y compris la réforme des finances publiques et des statistiques, le climat des affaires, la décentralisation, l'accès à la justice, le renforcement des capacités de la société civile. De même, nous sommes très engagés dans les travaux d'in-

frastructures, en particulier l'eau et l'assainissement ainsi que le secteur clé de l'énergie. Enfin, nous avons commencé à nous impliquer avec beaucoup de succès dans la promotion de l'agriculture biologique, notamment dans les filières de l'ananas et du miel. Je crois que dans la prochaine phase de la coopération UE-Togo (2021 – 2027) beaucoup de ces programmes vont continuer, mais avec un accent encore beaucoup plus important sur la croissance inclusive et la création de l'emploi, surtout pour les jeunes et les femmes, en phase avec les priorités du Plan National de Développement du Togo.

Depuis la reprise de la coopération entre l'UE et le Togo, quels sont les principaux investissements faits et dans quels domaines ?

Vous voyez partout dans le pays des réalisations qui témoignent de ce que l'Union européenne et ses partenaires de mis en œuvre ont réalisé. Vous avez le 4e Lac de la ville de Lomé inauguré en 2018, les nombreux ouvrages d'assainissement et d'accès à l'eau potable réalisés sur toute l'étendue du territoire, l'appui au secteur de l'énergie qui est incontournable dans la stratégie de développement du Togo, la modernisation du secteur de la justice, l'appui aux communes et aux collectivités locales, et j'en passe. Le Togo a également bénéficié de plusieurs programmes

thématiques et régionaux, afin d'accompagner des interventions dans les domaines des droits de l'homme, de la lutte contre le changement climatique, la lutte contre la criminalité, la migration, le transport, le commerce et l'intégration régionale, et la compétitivité. Toutes ces investissements de l'Union européenne ne sauraient cependant pas occulter une réalité cruciale : il appartient en effet au Gouvernement togolais, à tous les acteurs du développement et au peuple togolais dans son ensemble d'aller de l'avant et de faire du Togo un pays émergent. L'Union européenne restera un partenaire constant et fiable pour appuyer ces efforts.

Dans le cadre de la COVID 19, vous avez apporté un appui à la CNGR COVID-19 et aux médias du pays. Que pensez-vous de la sensibilisation sur le terrain à travers votre soutien ?

Nous sommes très satisfaits de ce qui se fait en général au Togo pour lutter contre cette pandémie. Sous le leadership du Chef de l'Etat, le Gouvernement a pris très tôt la mesure de la situation et a adopté une riposte adaptée à la dangerosité de la menace. L'Union européenne a apporté sa contribution, d'une part, sous forme d'un appui budgétaire qui va directement dans le trésor de l'Etat et, d'autre part, à travers des appuis directs à la Coordination nationale de gestion de la riposte (CNGR). Le projet avec les médias s'inscrit dans ce cadre. Nous sommes heureux de voir que le message passe sur le terrain. Et il faut féliciter l'ensemble des médias membres de la plateforme pour leur engagement sans faille.

La santé est une composante importante pour le développement dans nos pays. Quels sont les principales composantes de votre dotation en matière de santé au Togo ?

La santé en elle-même ne fait pas partie des axes prioritaires de notre coopération avec le Togo. Mais nous avons récemment appuyé un projet avec l'ONG AIMES-AFRIQUE pour des missions médicales à l'intérieur du pays. Nous avons débloqué à la faveur de la crise de la COVID-19 une enveloppe de 2.4 millions d'euros pour réhabiliter des centres médicaux, acheter des ambulances, fournir un accompagnement psychologique aux personnes touchées directement ou indirectement par la pandémie etc. L'Allemagne,

la France et la Chambre européenne de commerce au Togo (EUROCHAM) soutiennent également cet effort dans le cadre de ce que nous appelons la «TEAM EUROPE». Et bien que le secteur de la santé ne soit pas un des secteurs principaux de notre coopération avec le Togo, plusieurs actions que nous menons ont un impact majeur sur la santé des populations, comme les programmes eau et assainissement dans lesquels l'UE a investi plus de 100 milliards de FCFA au cours des dernières années. Comme vous le savez, les maladies liées à l'impossibilité d'accéder à des sources d'eau potable sont une des premières causes de mortalité en Afrique subsaharienne.

Les médias sont aussi, des acteurs importants dans la consolidation de la paix et de la démocratie au Togo. Vous avez donné un appui pour la sensibilisation présentement dans le cadre de la COVID 19. Y a-t-il d'autres actions que vous prévoyez mener en direction des médias dans les prochains mois en vue de renforcer ce secteur dans notre pays ?

La France fait beaucoup pour aider les médias togolais à réussir le pari de la modernisation. Il y a le projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias (PROFAMED) en cours d'exécution et qui permet à des dizaines de journalistes de se former. Comme je l'ai indiqué plus haut, l'UE, la France et l'Allemagne coordonnent leurs interventions au Togo. Et nous n'hésiterons pas à appuyer les médias à l'avenir lorsque des initiatives entreront dans les plans de notre coopération.

Propos recueillis par la plateforme@medias Togo



... et a inspecté les gels hydroalcooliques que l'UE a offerts aux medias partenaires

PROJET PLATEFORME DES MÉDIAS D'APPUI A LA COMMUNICATION ET A LA SENSIBILISATION SUR LA COVID-19 AU TOGO

ENSEMBLE CONTRE LE CORONAVIRUS

TOUSSER OU ÉTERNUER DANS SON COUDE

CORONAVIRUS AU TOGO

LE NUMÉRO VERT POUR PLUS D'INFOS **111**

Economie

COVID-19: Le secteur privé très touché par les impacts du coronavirus

Le Conseil national du patronat (CNP) au Togo a rendu public récemment une étude sur les effets de la COVID-19 sur les entreprises opérant au Togo. L'enquête a touché au total 110 entreprises de divers statuts. Selon l'étude, sur les nombre des entreprises qui ont bien voulu répondre aux enquêteurs du CNP, 27% sont des sociétés anonymes, 36% des sociétés à responsabilité limitée et 37% des sociétés à responsabilité limitée unipersonnelles. D'après cette évaluation, les activités économiques et industrielles sont en forte baisse ou suspendu momentanément, comme dans les secteurs comme le tourisme et l'hôtellerie, le commerce et la distribution.

L'étude du patronat révèle que 41% des entreprises consultées ont dû suspendre leurs activités alors que 59% ont continué de fonctionner en mode ralenti. Au plan des emplois, 3% des entreprises ont été défini obligés de réduire le nombre d'employés, 91% ont mis leurs employés en chômage technique et 6% ont mis leur personnel en congé payé ou au régime de télétravail. Sur les revenus des entreprises (chiffres d'affaires), en termes d'impacts du COVID-19, 1% des entreprises estiment entre 0% et 10% la diminution de leur chiffre d'affaires ; 21% la situent entre 10% et 30% ; 14% des entreprises entre 30% et 50% ; et 64% des entreprises ont vu leur

chiffre d'affaires diminuer à plus de 50%. Pour alléger le fardeau sur les entreprises, les représentants des patrons d'entreprises font des suggestions aux autorités. Le conseil du patronat propose une batterie de mesures : prévoir un échéancier de règlement des dettes de la période de crise rééchelonnées sur une période de six (6) mois ; exonérer les importations des droits et taxes de porte sur les équipements de santé, matériels et les médicaments entrant dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 ; différer, pour une période de trois (3) mois, le paiement des impôts, les taxes et les versements assimilés dus à l'État ainsi que des charges sociales, du fait des difficultés de trésorerie des entreprises ; annuler les pénalités de retard dans le cadre de l'exécution de marchés et commande publics avec l'État et ses démembrements durant la période de crise ; poursuivre le paiement de la dette intérieure, en privilégiant les PME/PMI.

Ces propositions de mesures visent entre autres, à soulager tant soit peu la trésorerie des opérateurs économiques et préserver les emplois. En prenant en compte, les suggestions du patronat, les autorités pourraient à relancer l'économie nationale, et préserver le tissu socio-économique du pays.

Plateforme@mediaTogo

Les types d'entreprises enquêtées

Dans le cadre de cette enquête, plusieurs entreprises ont été touchées.

On distingue ainsi :

- Deux (2) entreprises agricoles,
- Cinq (5) du secteur de l'énergie,
- Huit (8) du secteur des transports et logistiques,
- Huit (8) du secteur de l'industrie,
- Huit (8) du BTP,
- Dix (10) banques et assurances,
- Dix-huit (18) du secteur des services,
- Dix-huit (18) du commerce et
- Trente-trois (33) du secteur de l'hôtellerie.

REMISE DES KITS DE PREVENTIONS AUX MEDIAS PARTENAIRES

(échantillon d'images)



Radio Métropolys (Lomé)



Radio JVA (Lomé)



Radio VGK (Kpalimé)



Radio ZION (Kpalimé)



Radio Speranza (Tabligbo)



Journal Lafiaa (Dapaong)



Radio Mecap Togo (Dapaong)



Radio Tchekélé Fm (Anié)



Mango matin (Mango)



Radio Bonne nouvelle (Lomé)

DISONS NON AU CORONAVIRUS EN MILIEU SCOLAIRE. ENSEIGNANTS ET ELEVES, RESPECTEZ LES GESTES BARRIERES

PROJET PLATEFORME DES MEDIAS D'APPUI A LA COMMUNICATION ET A LA SENSIBILISATION SUR LA COVID-19 AU TOGO

ENSEMBLE CONTRE LE CORONAVIRUS

PORTER UN MASQUE DE PROTECTION SI VOUS ÊTES MALADE

#RESTEZ CHEZ VOUS

Ensemble, luttons contre le Coronavirus !